

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 août 2022

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE INCITENT LES POMPIERS VOLONTAIRES À REJOINDRE LES FORCES DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

Face à l'ampleur des incendies qui sévissent sur le territoire national, et dans une volonté de mobiliser toutes les forces en présence, le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a appelé mercredi les collectivités et les entreprises à libérer de leurs fonctions les pompiers volontaires qu'ils emploient, pour renforcer le dispositif de lutte.

C'est donc tout naturellement que le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence répondent à l'appel du Ministre de l'Intérieur. *« La situation actuelle nécessite, une fois encore, l'implication de tous. J'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de Gérald Darmanin et demandé aux équipes du Département et de la Métropole de mettre ce dispositif en application le plus rapidement possible. Nos agents volontaires sont régulièrement mis à disposition des casernes de sapeurs-pompiers sur le terrain, dans le cadre de la convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) »*, avance Martine Vassal, Présidente des deux institutions.

Les pompiers volontaires, agents du Département et de la Métropole, sont incités à rejoindre et soutenir les forces en présence particulièrement sollicitées sur le territoire. Parce que la solidarité et l'entraide sont l'affaire de tous.